

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 636

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mes compétentes et professionnellement formées, soit créé sans tarder un service auxiliaire de police féminine, qui sera classé comme une branche spéciale des Cercles de police du District fédéral.

Il est demandé, les femmes bresiliennes étant aussi capables que celles d'autres nations d'entreprendre des tâches militaires et techniques tout aussi bien que des activités sociales, que le commandement des forces auxiliaires de service féminin soit confié aux femmes elles-mêmes, comme cela est le cas en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et que les femmes soient appelées dans les services auxiliaires du temps de guerre en tenant compte de leurs capacités individuelles, de leur formation et de leur expérience.

Le Congrès estime que les hommes et les femmes doivent avoir le droit de participer également à l'administration du gouvernement, aussi bien en matière nationale qu'en matière internationale, ceci pour faire régner une plus grande justice et une meilleure volonté.

Le Congrès demande que tous les groupements féminins organisés à travers le monde réclament la désignation d'une femme plénipotentiare dans chacun des pays représentés à la Conférence de la paix, ainsi que dans les institutions chargées de l'établissement du monde lorsque la paix sera obtenue.

IN MEMORIAM

Claire Beauverd (1902-1943)

C'est avec autant de regrets que de surprise que nous avons appris le décès de Mme Claire Beauverd, survenu à Clarens, où elle s'était retirée peu avant la mort de son père, le botaniste genevois si connu et si apprécié. Claire Beauverd était, en effet, une féministe convaincue, fidèle à notre cause, abonnée de notre journal pendant des années, et son départ prématuré frappa certainement bon nombre de nos lectrices.

Elle avait, en effet, fait à Genève toutes ses études, et avait pris dans cette ville sa licence d'avocat, mais n'avait pas, que nous sachions, jamais pratiqué le barreau, s'étant plutôt consacrée à des recherches documentaires pour lesquelles sa conscience et sa minutie la faisaient vivement apprécier de tous ceux qui avaient recours à elle: connaissant très bien l'allemand, elle put ainsi et souvent apporter un utile concours à quelques-uns de ses confrères. Elle occupa aussi pendant quelques mois les fonctions de commissaire-greffière à la Chambre pénale de l'enfance, où l'on ne put assez se louer des services rendus par elle. Lorsqu'elle quitta Genève pour Clarens, elle chercha immédiatement à s'occuper, et collabora pendant quelques mois au *Journal de Montreux*, ainsi qu'à son imprimerie, où son décès causa un véritable chagrin. C'est qu'elle fut toujours bonne et serviable, prête à venir en aide à son prochain, quel qu'il fut, modeste et dévouée, et ce sont la des qualités qui gagnent les coeurs.

Le Mouvement dit à la famille et aux amis de Claire Beauverd toute la part compréhensive qu'il prend à leur chagrin.

M. F.

Toujours les femmes facteurs

Nous avons vivement regretté de trouver dans le *Journal de Genève* — dont les rédacteurs successifs nous avaient cependant habitués à plus de compréhension — un entre-

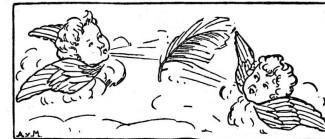
filet aussi injuste que superficiel sur les « factrices », qui ont surgi, paraît-il, à Genève comme à Lausanne.

Il semble, en effet, à lire cette note, assez mal rédigée d'ailleurs, que l'emploi de femmes facteurs prive le public du « service prompt et soigné » qu'il est en droit d'attendre de la poste; que le respect strict du secret postal courrait même des risques (?); et que l'Administration ferait bien mieux, pour remplacer les facteurs mobilisés, d'engager des jeunes gens « tout prêts à répondre à l'appel des P. T. T. ». Les femmes, l'Administration pourrait les former à titre de remplaçantes en cas de mobilisation générale — et, ici, c'est nous qui prenons alors la parole. Car nous savons ce que cette phrase signifie, nous qui avons vu trop souvent comment on utilise les forces féminines comme un outil de remplacement, comme une pièce interchangeable dans une machine, pièce ou outil à jeter de côté dès que l'on n'en a plus besoin ! Et pourtant, ce sont là aussi des êtres humains, qui doivent vivre, faire vivre... et dont on ne résoudra pas la situation en les renvoyant du jour au lendemain, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront. Ne sommes-nous pas en surabondance de 150.000 en Suisse, de 10.000 à Genève, en chiffres ronds: et comment gagne-t-on sa vie dans ces

GANT D'OR
Mme BLANC - 23, rue du Rhône
Qualité - Prix raisonnables

conditions-là ? L'auteur de la note du *Journal de Genève* le sait-il ? et y a-t-il songé ?

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

chez les jeunes.

L'an passé, l'Ecole Vinet, à Lausanne, décernait un premier prix de français à Mme Marie-Antoinette Tardent, pour une pièce en un acte et un prologue, *Iphigénie en Argolide*; mise en scène par Mme Monique Marguerat, professeur de français, et jouée par les camarades de l'auteur l'œuvre eut un tel succès qu'une troisième repré-

sentation fut donnée, le 25 mars, dans la salle de gymnastique de l'Ecole, en présence des gymnasien de Villamont, — geste amical envers l'autre école —; on avait même convié à la représentation M. A. Bonnard, professeur de littérature grecque à l'Université de Lausanne, le traducteur d'*Antigone* et d'autres tragédies grecques, et la presse.

Le succès a été complet; le talent et la fraîcheur des jeunes actrices ont rendu à merveille l'œuvre de leur camarade, habilement faite, bien écrite, dont la langue passe la rampe, au dialogue vif et bien mené, à la fantaisie maintenue dans de raisonnables limites. Mme Tardent, qui suit maintenant, le cours ménager, était ravie, et sa mère enchantée. M. Jean Nicollier, le critique littéraire de la *Gazette de Lausanne*, un spécialiste des pièces en un acte, était prêt à traiter de «conseur» la jeune et rougissante «Vinette».

S. B.

Et les gardes - malades ?

Sujet bien souvent traité dans nos colonnes — ne nous souvenons-nous pas que l'un des premiers articles que publia le Mouvement à ses débuts (ce fut en avril 1913) était une étude de *Sœur Emmy Freudweiler* (Zurich) sur la situation des gardes-malades, et les abus auxquels elle donnait lieu? Depuis lors des progrès ont été réalisés: heureusement ! mais la carrière de gardes-malades est encore bien loin d'avoir obtenu le minimum de sécurité et de protection auquel ont droit tous les travailleurs, sans distinction de sexe (et justement l'on nous signale que, alors que la journée de la garde-malade est couramment de 10 heures à 12 heures ½ par jour, celle de l'infirmier masculin est de durée beaucoup plus normale!).

Il faut donc se féliciter de voir la question revenir sur le tapis, à propos d'une étude du Dr. L. Leemann partie dans la Vespa, il y a peu de mois. En Suisse romande, le Messager Social d'abord, la Solidarité ensuite, ont posé à nouveau différents points d'interrogation, signalant notamment que nous Suisses, qui sommes si fiers de notre organisation sociale et de la réputation qu'elle nous vaut, nous arrivons, quant aux conditions faites aux gardes-ma-

Les „noces d'argent“ du vote des femmes en Angleterre¹

ticle sur ce sujet, auquel nous empruntons le fragment suivant:

« ... Le Mouvement a trop fréquemment parlé de l'attitude des femmes anglaises durant la guerre pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici... Les services rendus par elles dans tous les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, des services publics, des œuvres de guerre, de la prévoyance sociale, etc., furent si admirables et si évidents, que, lorsque le développement de l'idée démocratique rendit nécessaire l'extension du droit de vote à des hommes qui en avaient été privés jusqu'à présent par les lois électORALES encore en vigueur, on n'aurait pu sans criante injustice ne pas étendre ce droit aux femmes. Une conférence présidée par le speaker de la Chambre des Communes en recommanda l'adoption le 2 février 1917; le 19 juin, les Communes votaient le principe du suffrage par 385 voix contre 55, et le 10 janvier à leur tour, les Lords l'adoptaient par 134 voix contre 71... Après un mois encore de dernières discussions sur cette «Loi de la représentation populaire», les Lords et ces Messieurs des Communes se mirent d'accord le 6 février. Aussitôt fut donné l'assentiment royal, entouré de tout le cérémonial moyenâgeux qu'affectionnent les Anglais, même dans les actes les plus modernes de leur vie politique: somptueuses robes rouges, chapeaux à plumes, réverences de cour, cortège de membres du Parlement... Un à un les projets soumis à la sanction royale étaient énumérés avec lenteur, et le dernier de tous, enfin, celui-ci: *Loi sur la Représentation populaire*. — *Le Roy le veult*. Et avec cette parole, vestige des âges anciens, le suffrage politique des femmes anglaises — enfin! franchit la dernière étape qui le séparait du but.

... *Le Roy le veult...* Mais les femmes surtout l'ont voulu.

N'avons-nous pas, nous suffragistes suisses, soutenu ou attaqué, cause de tant de luttes et souvenirs vieux d'un quart de siècle ?... cette date. Nous avons retrouvé avec intérêt, dans le Mouvement du 10 mars 1918, un ar-

M. C.A.

1 C'est le 6 février 1918, en effet, que fut définitivement voté en Grande-Bretagne, et cela malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combattu, malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,

malgré la guerre, ce principe du suffrage

feminin si passionnément discuté, combatu,